



Licenciement pour travaille mal effectué et préavis

Par **marceline19**, le **31/08/2009** à **18:29**

Bonjour,

je travaille actuellement a mi temps (cdi) depuis 6 mois et mon PDG m'a annoncé ce matin qu'il souhaitait me licencier pour incapacité au poste (je ne fais pas assez bien mon travail). il m'a dit que si je le souhaitais je pouvais etre dispensée d'effectuer le préavis et je voudrais savoir si cela aurait une incidence sur l'indemnisation de licenciement ou sur le chômage.

merci.
CR